



Pour diffusion immédiate : 24/04/2026

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL ET LA PROCUREURE GÉNÉRALE JAMES
INTENTENT UNE ACTION EN JUSTICE POUR RÉCUPÉRER 73 MILLIONS DE
DOLLARS DE FONDS FÉDÉRAUX DESTINÉS AUX ROUTES DE NEW YORK**

***New York conteste la suppression par l'administration Trump des fonds destinés
aux infrastructures essentielles***

La gouverneure Kathy Hochul et la procureure générale de l'État de New York, Letitia James, ont intenté aujourd'hui une action en justice afin d'empêcher le gouvernement fédéral de supprimer, en violation de la loi, plus de 73 millions de dollars de subventions destinées aux autoroutes de l'État de New York. La semaine dernière, le Département des transports (Department of Transportation, DOT) des États-Unis a annoncé qu'il suspendrait le versement des fonds après que l'État de New York eut refusé de se plier à ses exigences visant à retirer certains permis de conduire, tous délivrés en totale conformité avec les réglementations fédérales et celles de l'État. La gouverneure Hochul et la procureure générale James font valoir que cette mesure budgétaire est illégale et met en danger les New-Yorkais ; elles demandent le rétablissement intégral du financement à l'État.

« Une fois de plus, New York est confrontée à des coupes budgétaires fédérales dévastatrices, qui ne sont rien d'autre qu'une mesure de représailles politiques. Voici la vérité : New York a toujours respecté les règles fédérales lors de la délivrance des permis de conduire professionnels, ce que même l'ancienne administration Trump a confirmé année après année », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Priver nos routes des fonds destinés à des travaux de sécurité essentiels est irresponsable et illégal. Aux côtés de la procureure générale James, nous nous battons, et nous gagnerons, devant les tribunaux pour rétablir ce financement et garantir la sécurité de nos routes pour les millions de New-Yorkais qui en dépendent. »

La procureure générale de l'État de New York, Letitia James, a déclaré : « Les New-Yorkais ont besoin de routes et de ponts sûrs et fiables pour se rendre au travail, emmener leurs enfants à l'école et faire tourner notre économie. L'administration ne peut pas promettre des fonds à notre État pour ensuite les retirer brusquement. En supprimant ce financement, le gouvernement fédéral met en péril des emplois et des collectivités. Les New-Yorkais comptent sur ces investissements, et nous ne laisserons pas le président Trump mettre en péril la sécurité de nos communautés. Mon bureau intente une action en justice contre cette administration afin de garantir que l'État de New York récupère chaque dollar qui lui est dû. »

Depuis des mois, le DOT tente de faire pression sur l'État de New York pour qu'il retire certains permis de conduire professionnels (CDL) délivrés en bonne et due forme à des conducteurs non-citoyens. Le 16 avril, l'agence a annoncé qu'elle bloquerait plus de 73,5 millions de dollars de fonds fédéraux destinés aux autoroutes, déjà approuvés pour l'État de New York, et a menacé de retenir chaque année 147 millions de dollars supplémentaires au cours des années à venir. L'État de New York délivre des CDL conformément aux exigences fédérales et de l'État. Pour en obtenir un, tous les conducteurs doivent avoir un statut d'immigration régulier et satisfaire à des normes strictes en matière d'examens et de sécurité. La révocation de ces permis perturberait des secteurs clés qui dépendent des conducteurs professionnels et pourrait entraîner une pénurie de chauffeurs de bus, ce qui aurait des répercussions sur les écoles et les familles.

La procureure générale James fait valoir que la décision du Département des transports est illégale et repose sur une nouvelle interprétation infondée de ses propres règlements en vigueur depuis longtemps. Depuis des années, New York délivre des CDL en totale conformité avec la législation fédérale, comme l'ont confirmé les contrôles effectués par le DOT lui-même. La procureure générale James soutient que ce revirement soudain du DOT est arbitraire et capricieux, qu'il outrepassé les compétences de l'agence et qu'il constitue une tentative illégale de contraindre l'État de New York à annuler des milliers de permis délivrés en bonne et due forme en brandissant la menace de supprimer des financements essentiels.

Le financement des autoroutes de New York est assuré par des programmes fédéraux mis en place par le Congrès afin de soutenir l'entretien des routes, l'amélioration de la sécurité et la modernisation des infrastructures. La perte de ce financement pourrait retarder ou entraîner l'annulation de projets de transport essentiels, faire grimper les coûts et nuire aux économies locales dans tout l'État.

La loi fédérale stipule que tout recours contre les décisions définitives du DOT doit être formé devant une cour d'appel fédérale. La procureure générale James a déposé aujourd'hui un recours devant la Cour d'appel des États-Unis pour le deuxième circuit, demandant à la cour d'annuler la décision du DOT et de rétablir le financement accordé à New York. La gouverneure Hochul et la procureure générale James déposeront également une requête visant à accélérer la procédure afin d'obtenir une décision avant que le financement ne soit interrompu.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)